



COMITÉ PARENTAL D'APPUI À L'ÉDUCATION

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION 26 avril 2016 au local 4

Membres présents	Rachel Haché, Nanny Savoie, Jolène Gaudet, Amélie Rondeau, Nadia Saulnier-Brideau, Stéphanie Crapoulet, Lynda Kadem
Membres absents	Lise Arsenault, Janice Babin, Natasha St-Pierre
Invités	
Heure d'ouverture de la réunion	19h05

Membres :

Rachel Haché, Lise Arsenault, Janice Babin, Natasha St-Pierre, Nanny Savoie, Jolène Gaudet (directrice) Amélie Rondeau, Nadia Saulnier-Brideau, Stéphanie Crapoulet, Lynda Kadem

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté par Stéphanie Crapoulet

2. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis (19 janvier 2016)

Suivi de la dernière réunion : Jolène nous partage le suivi concernant le transport scolaire. L'heure des trajets du matin. Elle nous parle qu'il n'y a pas de loi concernant l'âge à laquelle les parents peuvent laisser les enfants à l'arrêt le matin. Pour les M-2, un parent doit avoir fait une demande par écrit, sinon quelqu'un doit être à l'arrêt lors du retour à la maison. Ces détails proviennent du dépliant remis par le département de transport du district.

Suivi du budget du CPAE. Isabelle Darveau, avec la table de concertation, a proposé de bonnes idées. En outre, ils ont proposé d'embaucher un réalisateur pour faire des capsules vidéo au nom des 6 écoles. Chaque école va préparer deux scénarios dans le but de développer la résilience. Une vidéo sera aussi réalisée par les 6 directions de la communauté. Ces vidéos s'adressent aux jeunes. Suite à ce projet, les écoles pourront monter d'autres vidéos sur d'autres sujets.

Jolène va vérifier que des capsules s'adressent aussi aux parents en impliquant ces derniers par l'entremise des présidences des CPAÉ ; Jolène va demander aux gens de ce comité (table de concertation) qu'ils en parlent lors de leur prochaine réunion.

Nous avons reparlé du menu de la cafétéria et de l'idée d'intégrer des repas internationaux. Rachelle Schofield pourrait venir dans quelques classes afin de faire goûter les repas avant de placer ces idées au menu de la cafétéria.

Au début de l'année, Jolène enverra une note détaillée aux parents concernant la procédure pour acheter la carte de la cafétéria.

Adopté par Amélie Rondeau et secondé par Nadia Saulnier-Brideau

3. Rapport de la réunion du CED : À vérifier sur le site web du district :

http://francophonesud.nbed.nb.ca/ordres_jour.cfm

4. Programme croisé

Natacha est absente, donc Rachel fait un suivi. On parle de l'embauche de la nouvelle enseignante de la France, Mme Émilie Pincepoche, et de Mme Julie Maisonneuve qui ira en France.

Les enseignantes de 2^e année vont faire une demande de subvention pour la publication d'un recueil de poésie.

La classe de Mme Tina fera une capsule pour faire connaître le programme croisé.

5. Planification 2016-2017 : mise à jour (24 classes)

Jolène parle des discussions qu'elle a avec Luc Lajoie au district. Nous manquerons de locaux s'il y a débordement dans deux niveaux. Quelles sont les possibilités? On veut que des décisions soient prises tôt, car on ne veut pas que la situation de l'été dernier se répète. Les parents sont inquiets!!!! Ils veulent des réponses.

On veut des roulottes prêtes en septembre.

Lors de la réunion du 2 mai (réunion des directions), ils vont parler de sujets reliés au nombre de classes.

6. Info-Parents : infolettre à remettre

Jolène a remis l'infolettre à certains parents.

7. Sensibiliser les élèves à l'actualité : élections municipales

Jolène doit rappeler à Mathieu d'apporter ce point avec son comité Amirault MÉDIAS (en lien avec la PALC).

8. Calendrier des évaluations : suivi au sujet de la date limite

Faire un suivi avec les enseignants concernant le calendrier d'activités de fin d'année afin de s'assurer qu'il y a un équilibre entre les activités et les évaluations.

9. Compte rendu de la session sur la PALC à l'école Ste-Thérèse: Janice Babin (point reporté à la prochaine rencontre)

10. Tableau de bord équilibré de la communauté d'écoles de Dieppe/Memramcook : suivi de la table de concertation et du chantier de construction (suivi dans le procès-verbal de la dernière réunion)

11. Autres : perte de livres

Un parent suggère un système afin que son enfant ne perde pas ses livres de bibliothèque. Nanny propose de communiquer avec l'enseignante de son enfant afin qu'elle puisse faire imprimer la liste de ses livres. Un procédé individuel.

Un autre parent a demandé s'il y avait un filtre sur Internet. Semblerait qu'un élève a fait une recherche et a vu des images non appropriées. Jolène va faire un suivi.

Lynda aborde le sujet des poux. Les parents ont questionné la démarche à suivre s'il y a des poux à l'école. On les informe que les parents sont informés par courriel s'il y a des poux au niveau de l'école. On communique par téléphone avec les parents concernés.

Faire un rappel aux parents qu'ils doivent nous informer dès qu'ils détectent des poux ou autres maladies contagieuses chez leur enfant.

Jolène va aviser Denise que si la suppléante reçoit des messages pour des maladies contagieuses, de le noter afin de faire les suivis. Denise pourra noter ceci dans son cahier de suppléance pour simplifier le processus.

Lynda questionne le formulaire pour la décharge lors des sorties (ski de fond, piscine). Jolène va faire un suivi.

Lynda questionne la signification du nom de l'école. Elle propose que cela soit expliqué aux parents et aux enfants. Jolène va demander à Mathieu d'ajouter la signification du logo sur le site Internet de l'école. La direction en parlera aux parents lors de la rencontre de septembre et aux enfants, lors du premier rassemblement au gymnase.

Lynda mentionne que l'exercice du code de verrouillage a causé des cauchemars chez certains enfants. Les parents veulent être informés à l'avance afin de mieux accompagner leur enfant et de pouvoir faire un suivi après la pratique. Jolène avise les parents que cette pratique de verrouillage doit être faite à chaque année en novembre à partir de l'année scolaire 2016-2017. Avant la prochaine pratique, les parents seront informés à l'avance.

Jolène peut faire un suivi auprès du district afin de savoir qu'elles seront les procédures à suivre en cas d'urgence (attentat, menace...) pour informer les parents, afin qu'ils sachent quoi faire si une situation réelle se produisait.

12. Correspondance : emplacement de la nouvelle école

Le lancement sera fait officiellement demain (27 avril) à 14h30.

13. Levée de la séance

Amélie propose la levée de la séance.

Nadia seconde.